Image not found or type unknown

Prêt sans intérêt à un enfant

Par **Madev**, le **02/01/2014** à **18:58**

Nous souhaitons prêter 32800€ sans interet a notre fille pour importer un achat immobilier.
Nous ne souhaitons pas de remboursement avant la succession.
Pour info nous avons utilisé la totalité de donation il y a 2 ans.
Merci de m'indiquer si cette solution de prêt sans intérêt et sans remboursement avant la succession et possible ou si nous devons envisager une donation de cette somme dans 13 ans!
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés